



Note

L'enquête suivante aborde des expériences de discrimination. Évoquer ce sujet peut s'avérer pénible pour certaines personnes.

Veuillez faire bien attention à vous, à vos capacités et à vos limites.

Vous pouvez interrompre cette enquête à tout moment ou y mettre fin sans avoir à vous justifier.

Dans une situation de crise aiguë, vous pouvez vous adresser au service d'aide par téléphone (Telefonische Seelsorge): <https://www.telefonseelsorge.de>. Cette offre est accessible 24 heures sur 24, par tous les moyens de communication courants.

Si vous souhaitez évaluer un potentiel cas de discrimination ou obtenir une première évaluation juridique, vous pouvez utiliser le test de discrimination de l'agence fédérale allemande de lutte contre les discriminations. Vous y trouverez également de potentielles mesures de soutien: <https://www.antidiskriminierungsstelle.de/DE/wir-beraten-sie/diskriminierungs-check/diskriminierungs-check-node.html>

Pour toutes les questions juridiques et une première consultation juridique concernant la loi générale sur l'égalité de traitement (Allgemeines Gleichbehandlungsgesetz, AGG) l'équipe de conseil de l'agence fédérale allemande de lutte contre les discriminations se tient également à votre disposition : <https://www.antidiskriminierungsstelle.de/DE/wir-beraten-sie/wir-beraten-sie-node.html>

Les centres de consultation pour la lutte contre les discriminations vous offrent un soutien et des conseils près de chez vous. L'offre est gratuite et confidentielle. Pour trouver un centre près de chez vous, cliquez ici: <https://fr.fachstelle.antidiskriminierung.org/beratungsstellen/>